



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

Dossier L110660 - Document DE/10 - Page 1/4

RAPPORT D'ESSAI

Demandeur : DORKEN GMBH & CO. KG
Wetterstrasse 58
58313 HERDECKE
ALLEMAGNE

Date de la demande : Commande n°E0213647 du 09 mai 2011

Objet : Caractérisation d'un pare-vapeur

Documents de référence : NF EN 13984 de 2005
NF EN 12316-2 de 2000
NF EN 12317-2 de 2010

Identification des échantillons : DELTA FOL PVB

La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

1. DESCRIPTION DES ECHANTILLONS

Le demandeur a adressé au Laboratoire national de métrologie et d'essais un échantillon de pare-vapeur référencé DELTA® FOL PVB (Ecran armé noir avec géotextile en sous face), ainsi qu'une bande adhésive référencée DELTA® – MULTI BAND.

Date de réception des échantillons : 6 mai 2011.

2. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS

2.1 RESISTANCE AU PELAGE

La résistance au pelage a été réalisée selon la norme NF EN 12316-2 avec les conditions d'essais suivantes :

- atmosphère de conditionnement et d'essai : $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative,
- durée du conditionnement : 1 jour,
- mode de préparation des jonctions (voir annexe 1) :
 - recouvrement longitudinal de 2 longueur de pare-vapeur,
 - pose de la bande adhésive longitudinalement, centrée sur le bord apparent du pare-vapeur,
 - application d'un effort sur la surface de contact avec un rouleau de 2 kg (2 aller-retours),
- découpe des éprouvettes de 50 mm de large perpendiculairement à la jonction,
- réalisation du pelage 24 heures après assemblage,
- nombre d'éprouvettes essayées : 5,
- vitesse d'essai : 100 mm/min,
- date de l'essai : 19 et 20 juillet 2011.

2.2. RESISTANCE AU CISAILLEMENT

La résistance au cisaillement a été réalisée selon la norme NF EN 12317-2 avec les conditions d'essais suivantes :

- atmosphère de conditionnement et d'essai : $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative,
- durée du conditionnement : 1 jour,
- mode de préparation des jonctions (voir annexe 1) :
 - recouvrement longitudinal de 2 longueur de pare-vapeur,
 - pose de la bande adhésive longitudinalement, centrée sur le bord apparent du pare-vapeur,
 - application d'un effort sur la surface de contact avec un rouleau de 2 kg (2 aller-retours),
- découpe des éprouvettes de 50 mm de large perpendiculairement à la jonction,
- réalisation du cisaillement 24 heures après assemblage,
- nombre d'éprouvettes essayées : 5,
- vitesse d'essai : 100 mm/min,
- date de l'essai : 19 et 20 juillet 2011.

3. RESULTATS

Caratéristiques mesurées	unités	Valeurs individuelles	Moyennes <i>Ecart-type</i>
Résistance au pelage	N/50 mm	56,5 – 56,6 – 53,1 – 58,1 – 56,6	56,2 1,9
Résistance au cisaillement	N/50 mm	68,1 – 68,6 – 66,4 – 67,6 – 67,4	67,6 0,8

Trappes, le 23 septembre 2011

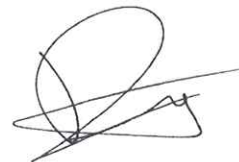
**Le Responsable du Département
Propriétés Chimiques des Matériaux**



Patrick MORA



Le Responsable de l'Essai



Pascal LAUNAY

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

ANNEXE 1

